

NATATION ARTISTIQUE 2022/2023



REGLEMENT SPORTIF



ENF : Ecole de Natation Française

Le règlement et la mise en place des ENF1 et ENF2 sont régis par l'ERFAN de la région.

Responsable régional du programme ENF Sophie PIERRON (sophie.pierron@lge-natation.fr)

ENF 3 « Natation Artistique »:

Conformément au règlement fédéral ENF en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022, le Pass'Compétition n'est plus obligatoire pour les 2012 et avant qui peuvent directement accéder à la compétition sans disposer préalablement du Pass'Compétition Natation Artistique. Les nageurs étrangers pourront être exemptés de l'ENF selon les modalités fédérales.

L'épreuve ENF 3 sera passée le jour des compétitions synchronat. Les résultats devront être envoyés, par mail, par le Juge Arbitre de la compétition au référent ENF territorial.

- **RAPPEL** : cette épreuve suit les règles de progression et d'engagement de l'ENF. Il n'y a pas d'âge minimum pour accéder à l'ENF3 ;
- **RAPPEL 2** : le règlement fédéral permet aux nageurs de passer toutes les épreuves du niveau Découverte dans n'importe quel ordre.

Pour des raisons pratiques, chaque territoire gère le passage de ses ENF3.

Engagements et frais d'engagements :

La date limite fixée à 8 jours avant la date de la compétition sera respectée, et aucune modification ne sera acceptée après cette date.

Les Engagements seront à faire obligatoirement sur EXTRANAT pour les nageurs, les officiels et officiels en examens. Le bordereau financier doit être validé sur extranat.

Tout engagement parvenu hors délai ou qui ne figurera pas dans le listing d'Extranat sera refusé. Tout engagement dont le pré-requis (obtention du niveau précédent) ou de licence en cours de validité n'est pas respecté se verra pénalisé de 10€

FORMATIONS

Elles seront gérées par l'ERFAN/LGEN.

EPREUVES de SYNCHRONAT

Les engagements seront à faire obligatoirement sur EXTRANAT pour les nageurs, les officiels et officiels en examens. Les délais sont fixés sur Extranat.

Le club organisateur devra envoyer les ordres de passage des différentes épreuves avant la compétition afin de permettre aux clubs participants de contrôler leurs engagements.

Frais d'engagements à payer à la LGEN :

Découverte par épreuve et par nageur : 4 euros

Argent/Or par épreuve et par nageur : 4 euros

Engagement en dehors de la période d'engagement : 16 euros

Pénalités :

- ❖ Forfait nageurs post-engagement ou le jour de la compétition : **10 euros/ épreuve**
Les pénalités ne seront pas appliquées sur présentation d'un certificat médical (dans les 72 heures après la compétition)
- ❖ Forfait d'officiels post-engagement ou le jour de la compétition : **100 euros**
Possibilité de faire remplacer un officiel par un autre officiel de niveau équivalent et non initialement prévu dans le jury de départ.

Il n'y aura pas de pénalité liée aux officiels pour les clubs n'ayant pas d'officiel du niveau nécessaire s'il est engagé dans la démarche de formation d'officiels et qu'il présente au-moins un officiel en examen.

**L'ensemble des droits d'engagements et pénalités sont à payer à la Ligue Grand Est de Natation.
Vous devrez payer**

UNIQUEMENT APRES AVOIR RECU LA FACTURE EDITEE PAR LA LIGUE.

Organisation générale :

Le jury de la compétition sera établi **par le responsable des officiels, son adjoint ou le Juge Arbitre** de la compétition.

Le programme de la compétition sera établi **par le juge arbitre de la compétition**, en accord avec le club organisateur de la compétition et le responsable des officiels ou son adjoint.

En cas d'engagement de nageurs à la fois en Synchro découverte, Synchro d'argent/Synchro d'or, le club devra engager 1 officiel du niveau requis pour chaque niveau.

Il serait souhaitable qu'au-delà de 12 nageurs engagés dans une même épreuve un 2^{ème} juge soit également engagé pour l'épreuve. A partir de 15 nageurs, ce deuxième officiel est obligatoire.

Les juges en examen seront engagés sur extranat en même temps que les officiels du club. Tout juge en examen non engagé sur extranat ne sera pas admis à passer des épreuves le jour de la compétition.

Les entraîneurs et toutes personnes ne faisant pas partie du jury (jury, secrétariat, déléguée) ne sont pas autorisés à rester le long du bassin, ni sur les plots, pour le bon déroulement des épreuves. Cette zone sera mise en place par l'organisateur en lien avec le juge arbitre.

En dehors de cette zone, les entraîneurs pourront circuler.

Les Epreuves (précisions)

- ENF3 :

Il est préférable qu'une seule musique soit choisie pour un même territoire afin de pouvoir faire passer lors des sessions de synchronat plusieurs nageurs en même temps avec des jurys spécifiques. Ce choix est déterminé en fin de saison.

Pour la saison 2022/23 le territoire « Est » et « centre » ont choisi : « **Sophia** » d'Alvaro Soler
Territoire Ouest : *en attente*

- Propulsion Technique :

Cette épreuve sera réalisée sur 25 m sauf si la profondeur de la piscine ne le permet pas. Dans ce cas, l'épreuve se déroulera sur les premiers 12m50 du bassin afin de permettre aux officiels de juger les nageurs sur une même zone du bassin. Le tirage au sort a lieu 15 jours avant la session.

Diffusion des résultats :

Les résultats des épreuves devront, dans la mesure du possible, être donnés le jour de la compétition.

- Le fichier des résultats devra être télétransmis à la FFN dans les meilleurs délais
- Le jury devra être envoyé au responsable des officiels Delphine DELBEE officiels-na@lge-natation.fr (création en cours) pour le suivi des officiels et des officiels en examen dans la semaine suivant la compétition
- Une copie pdf à chaque club participant dans les délais les plus brefs suivant la compétition
- Pour le suivi du synchronat, à chaque validation de niveau découverte, argent ou or, le responsable de club devra adresser un mail à Lionel MULLER lionel.muller@lge-natation.fr pour mise à jour du niveau par extranat. Informations à transmettre : IUF, Nom + prénom, date de naissance, date de validation des épreuves

ATTENTION : les secrétariats et composition de jurys doivent être intégralement complétés (Prénom + nom), y compris les juges en examen

Dates et épreuves des journées Synchro'nat : CF Calendrier régional

COMPÉTITIONS REGIONALES

Cf Annexe : Calendrier régional disponible sur le site de la Ligue

En référence au programme FINA et FFN les compétitions régionales (Championnats Régionaux et Challenge) seront organisées par catégorie d'âge.

Les modalités d'engagements (pré-engagement et extranat ...), la qualification des nageurs et ballets des régionaux aux interrégionaux, le système de notation seront les mêmes que pour les compétitions FFN et FINA.

La qualification en N2 ne tient pas compte des pénalités de nageurs manquants en équipe libre.

La Ligue Grand Est de Natation délègue l'organisation de chaque compétition à une structure (Club ou Comité départemental). La ligue versera à la structure organisatrice une partie des engagements selon la répartition page 12. L'ensemble des frais sont à la charge de la structure organisatrice. Seuls les frais du Juge-arbitre sont pris par la Ligue.

La Ligue Bourgogne-France-Comté pourra se joindre à la LGEN pour toutes les compétitions (FINA ET Challenge). **Leurs frais d'engagements iront à leur propre ligue qui fournira les médailles.**

Frais d'engagements et pénalités :

Frais d'engagements à payer à la LGEN : Obligation de valider le bordereau financier sur extranat

EPREUVES	CHAMPIONNAT FINA	CHALLENGE	ENGAGEMENTS HORS PERIODE
Nageurs	6 euros	7 euros	
Solo	4 euros	5 euros	Tarif X4
Duo	8 euros	7 euros	Tarif X4
Ballet	10 euros	9 euros	Tarif X4

Pénalités :

- ❖ Forfait nageurs post-engagement ou le jour de la compétition : **10 euros/ épreuve**
Les pénalités ne seront pas appliquées sur présentation d'un certificat médical (dans les 72 heures après la compétition)
- ❖ Forfait d'officiels post-engagement ou le jour de la compétition : **100 euros**
Possibilité de faire remplacer un officiel par un autre officiel de niveau équivalent et non initialement prévu dans le jury de départ.
- ❖ Forfait d'officiels en examen post-engagement ou le jour de la compétition (y compris ceux qui ne se présentent qu'1/2 journée alors qu'ils étaient inscrits sur la journée entière) : **50 euros**
- ❖ Si le club ne fournit pas d'officiels pour TOUTE la compétition (FINA ou Challenge) : **150 euros**
Possibilité d'un seul joker par club et par saison (pas de joker si le club ne participe qu'à une compétition, challenge ou FINA, dans la saison). Le club n'ayant pas d'officiel doit engager au moins un officiel en examen.

Il n'y aura pas de pénalité liée aux officiels pour les clubs n'ayant pas d'officiel du niveau nécessaire s'il est engagé dans la démarche de formation d'officiels et qu'il présente au-moins un officiel en examen.

**L'ensemble des droits d'engagements et pénalités sont à payer à la Ligue Grand Est de Natation.
Vous devrez payer**

UNIQUEMENT APRES AVOIR RECU LA FACTURE EDITEE PAR LA LIGUE

Les Championnats :

Les podiums :

Afin de valoriser les jeunes nageurs de chaque catégorie Poussin, Avenir et Jeune, un podium spécifique en figures imposées sera mis en place à chaque compétition régionale.

Avenir : Classement Général + Classement Avenir par année 2012, 2013, 2014 + classement « garçon »

Jeune : Classement Général + Classement Jeune par année 2011, 2010 + classement « garçon »

Juniors : Solos Techniques classement selon le règlement fédéral FFN

Le Challenge :

Conditions de participation :

- Etre titulaire du sauv'nage pour les nageurs nés en 2013 et après ; pour les nageurs nés en 2012 et avant, la participation est libre
- dans la même catégorie d'âge :
 - o Si un club engage deux solos ou plus, obligation de présenter un duo.
 - o Si un club engage deux duos ou plus, obligation de présenter un ballet d'équipe.
 - o Si un club engage deux équipes la première doit obligatoirement être composée de 8 nageurs

Il serait souhaitable qu'au-delà de 2 ballets engagés dans une même épreuve un 2^{ème} juge soit également engagé pour l'épreuve. A partir de 3 ballets, c'est obligatoire.

Par dérogation au règlement fédéral, qui le permet, il n'y aura pas de ballet combiné en catégorie Avenirs ni en Jeunes.

Points de qualification pour le Challenge Interrégional :

Seuls les 8 premiers ballets par épreuve seront qualifiés à condition de faire le score minimal

QUALIFICATION Challenge Interrégional	SOLO	DUO	EQUIPE	COMBO
Avenirs	54	53	52	
Jeunes	55	54	53	
Juniors/Seniors/TTC	57	56	55	55

RAPPEL : si un ballet fait les points de qualification pour le Challenge Interrégional lors d'un championnat régional fédéral, il **DOIT DIRECTEMENT** aller en Challenge Interrégional. La participation aux régionaux Challenge lui est interdite.

STAGES REGIONAUX

Objectifs :

- Formation initiale et continue des entraîneurs
- Créer un réseau d'échange entre les entraîneurs, mieux se connaître
- Détection des jeunes nageurs (12 ans et moins)
- Valorisation du CNAHN et implication de leurs entraîneurs dans les formations de la Ligue

Actions :

Une action de formation sera envisagée et un sondage auprès des clubs sera effectué. En fonction des résultats et des possibilités, une action sera engagée.

Encadrements et formateurs :

A déterminer mais le CNAHN de Strasbourg sera prioritairement sollicité

PROGRAMME POUSSINS

CONTENU DES EPREUVES

FIGURES IMPOSEES	EPREUVES LIBRES
<p style="text-align: center;"><u>2 figures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Saut périlleux arrière grouper – fig n° 310 - Position Ballet leg - (seule la position ballet leg est évaluée, la prise de position est libre) <p>Ces figures seront réalisées avec ou sans des aides extérieures (bidons frites planches) au choix des nageuses qui pourront les lâcher en cours d'exécution des figures.</p> <p style="text-align: center;"><u>Règles générales :</u></p> <p>Il n'est autorisé qu'une seule épreuve par nageur/nageuse solo, duo, équipe sauf pour le duo mixte</p>	<p style="text-align: center;"><u>Ballet d'équipe</u></p> <p>Le ballet d'équipe est composé de 4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes/remplaçants.</p> <p>Éléments imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kick - Battements costaux - Voilier ou ballet leg - 1 cercle - 1 ou 2 lignes <p>Distance : 15 minimum Durée : 1'30 (+ ou – 15 sec)</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><u>Duo et Duo Mixte</u></p> <p>Le duo est composé de 2 nageuses + 1 remplaçante Le duo mixte est composé obligatoirement d'un nageur et d'une nageuse + 1 remplaçante/remplaçant</p> <p>Éléments imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kick - Battements costaux - Voilier ou ballet leg - Élévation d'un bras le plus haut possible - Recherche de verticale - Un contact entre les nageurs / nageuses <p>Durée : 1'15 (+ ou – 15 sec)</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><u>Solo :</u></p> <p>Éléments imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kick - Battements costaux - Voilier ou ballet leg - Élévation d'un bras le plus haut possible - Recherche de verticale <p>Durée 1' (+ ou – 15 sec)</p>

TENUE :

Pour les Figures imposées : maillot noir et bonnet blanc, lunettes autorisées

Pour les épreuves libres : maillot selon règlement FINA sans accessoire ni maquillage excessif, lunettes interdites

CLASSEMENT ET JUGEMENT

1/ FIGURES IMPOSEES :

Une note sur 3 points sera donnée pour chaque figures imposées selon les critères suivants :

- Difficilement reconnaissable : 1 point
- En cours d'acquisition : 2 points
- Acquis : 3 points

2/ EPREUVES LIBRES :

Les libres seront appréciés selon les critères de jugements définis ci-après.

Si un élément imposé est manquant, aucun point ne pourra être attribué.

Trois à cinq juges par critères, la note pour chaque critère sera la moyenne des trois notes en application du règlement FINA.

Une note finale sur 10 sera donnée pour chaque épreuve libre en respectant les critères de jugement et la répartition des points suivants :

EQUIPES LIBRES :

Eléments imposés Note sur 6 points	Formations Note sur 2 points	Exécution et Synchronisation Note sur 2 points
Chaque élément obligatoire est noté sur 2 points : - Kick : 2 points - Battements costaux : 2 points - Voilier ou Ballet leg : 2 points	Note sur 2 points : - Cercle : 1 point - 1 ou 2 lignes : 1 point	Note sur 2 points

SOLO / DUO / DUO MIXTE :

Éléments imposés Note sur 5 points	Formations Note sur 3 points	Exécution et Synchronisation Note sur 2 points
Chaque élément obligatoire est noté sur 1 point <ul style="list-style-type: none"> - Élévation d'un bras le plus haut possible : 1 point - Recherche de la verticale : 1 point - Voilier ou Ballet leg : 1 point - Kick : 1 point - Battements costaux : 1 point 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>En duo</u>, contact : 2 point Reste du programme : 1 point - <u>En solo</u>, glisse et parcours : 3 points 	Note sur 2 points

RECOMPENSES :

Toutes les participations seront valorisées avec remise d'un diplôme et d'une médaille.

Les athlètes ayant atteints le score de 6 points en figures imposées se verront remettre la sirène d'or ou le triton d'or.

MEETING DU GRAND EST

CONTENU DES EPREUVES

Objectifs : Compétition préparatoire aux compétitions FINA de la saison en cours avec des conditions de participation allégée et simplifiée pour mettre à chaque nageur/nageuse et Club d'y participer

Conditions d'engagement : Identique au règlement fédéral pour les compétitions FINA Régional.

CATEGORIE AVENIRS / JEUNES

FIGURES IMPOSEES	EPREUVES LIBRES
<p>Uniquement les deux figures obligatoires sous réserve des règlements des nouvelles figures imposées.</p> <p>Il n'y a pas d'obligation de présenter les figures imposées</p> <p>Notation selon les critères FINA</p>	<p><u>Epreuves</u> : solo, duo + duo mixte, équipe, highlight</p> <p><u>Temps des ballets</u> : libre, au maximum les temps de ballet FINA conformément au règlement fédéral. Il n'est pas nécessaire de couper la musique au temps du ballet présenté.</p> <p>L'objectif est de donner la possibilité aux nageurs et nageuses de présenter un ballet en fonction de leur niveau de préparation.</p> <p>Les ballets seront évalués pour permettre aux entraîneurs d'avoir des axes d'améliorations en prévision des différentes compétitions FINA.</p>

CATEGORIE JUNIORS

EPREUVES LIBRES

Epreuves : solo libre, solo technique, duo libre + mixte, duo technique + mixte, équipe libre, équipe technique, highlight

Temps des ballets : libre, au maximum les temps de ballet FINA conformément au règlement fédéral.

L'objectif est de donner la possibilité aux nageurs et nageuses de présenter un ballet en fonction de leur niveau de préparation.

Les ballets seront évalués pour permettre aux entraîneurs d'avoir des axes améliorations en prévision des différentes compétitions FINA.

CLASSEMENT – RECOMPENSE – FRAIS D'ENGAGEMENT

Il n'y aura pas classement : tous les nageurs et nageuses participant au Meeting du Grand Est recevront une récompense – « petit cadeau ».

Frais d'engagement : sur la base de la tarification FINA et 90% des engagements pour le Club organisateur selon la règle régionale.

RECAPITULATIF DES FRAIS D'ENGAGEMENTS

Procédure de paiement des engagements obligatoire pour les clubs :

- Les factures sont dorénavant validées après la remontée des résultats
- **L'ensemble des droits d'engagements et pénalités sont à payer à la Ligue Grand Est de Natation.**
Vous devrez payer

UNIQUEMENT APRES AVOIR RECU LA FACTURE EDITEE PAR LA LIGUE

SYNCHRONAT :

Découverte – par épreuve et par nageur : 4 euros
Argent & Or – par épreuve et par nageur : 4 euros

Challenge / Programme Poussins :

Nageur : 7 euros
Solo : 5 euros
Duo : 7 euros
Ballet : 9 euros

FINA/meeting régional :

Nageur : 6 euros
Solo : 4 euros
Duo : 8 euros
Ballet : 10 euros

ENGAGEMENTS en-dehors de la période : tarif de base de l'épreuve X4

Forfait hors justification médicale : 10€

TOUS les frais seront à la charge du club support sauf la prise en charge du Juge-arbitre (en cas d'absence de juge B localement) de la compétition (FINA & Challenge) et du synchronat qui seront pris par la Ligue.

IMPORTANT – Paiement de la prestation par la Ligue aux clubs organisateurs :

La Ligue reversera aux clubs organisateurs un % des engagements :

- Synchronat : 75% des engagements pour le club organisateur
- Challenge / Programme Poussins : 80% des engagements pour le club organisateur
- FINA / Meeting Régional : 90% des engagements pour le club organisateur

Le club organisateur envoie à la Ligue une facture correspondant à son % des engagements. Le libellé de la facture est le suivant : Frais d'organisation de la compétition : « nom et lieu de la compétition », soit Euros.

La Ligue paiera par virement la facture du club organisateur.